

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 424x-CX-1932

concernant le protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO), la Ville de Gatineau et le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) portant sur le développement du plan directeur *Gatineau Ville intelligente* et sur la réorganisation du service informatique de la Ville de Gatineau basée sur le modèle AGILE

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent vingt-quatrième réunion (extraordinaire) tenue le mardi 23 avril 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la mission de l'UQO de faire rayonner son expertise et de participer activement au développement socioculturel et économique de la population des territoires qu'elle dessert;

**ATTENDU** les liens existants entre l'UQO et la Ville de Gatineau ainsi que le CRTL, et la volonté de les consolider;

**ATTENDU** que la Ville de Gatineau désire procéder à une réorganisation de son service informatique basée sur le modèle « AGILE » et développer son plan directeur « Gatineau Ville intelligente »;

**ATTENDU** que pour ce faire, la Ville de Gatineau désire bénéficier de l'expertise de l'UQO dans les domaines des sciences administratives et de l'informatique, notamment en ce qui concerne la gestion du changement, la gouvernance et la gestion de projet, de portefeuille et de processus;

**ATTENDU** que l'Université du Québec en Outaouais possède les compétences et les capacités pour répondre aux besoins établis par la Ville de Gatineau;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Joël Éric Olinga Mebada, appuyée par monsieur Denis Harrison,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente;

**DE MANDATER** la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant du protocole d'entente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général